

La Gratification à la déclaration et au renouvellement

MONTANT :

La gratification est de **65 € bruts, soit environ 50 € nets pour le/la salarié(e).**

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- ✓ Être un(e) salarié(e) Adrexo
- ✓ En CDI ou en CDD de plus de 6 mois
- ✓ Avoir terminé sa période d'essai
- ✓ Être dans l'effectif au moment du paiement de l'aide DEFI
- ✓ Envoyer pour la première fois son justificatif de statut de travailleur handicapé à jour ou son renouvellement tel que visé par les dispositions de l'article L323-3 du Code du travail

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Il vous faut transmettre à la Mission DEFI Handicap :

- Le formulaire de déclaration complété
- La copie du justificatif du statut de travailleur handicapé à jour.

Cette aide ne pourra être perçue qu'une seule fois par justificatif. Votre demande sera étudiée par la Mission DEFI qui vérifiera la conformité du document reçu et votre éligibilité.

Le paiement de la gratification s'effectuera en fin de trimestre. Elle apparaîtra sur le bulletin de salaire du/de la salarié(e) sous la mention « Gratif. Defi déclaration ».

Il y a donc 4 périodes de règlement possibles : fin mars, fin juin, fin septembre ou fin décembre.



ADREXO

Formulaire de demande

**GRATIFICATION
À LA DÉCLARATION ET
AU RENOUELEMENT
2021**

FORMULAIRE DE DEMANDE
GRATIFICATION À LA
DÉCLARATION ET AU
RENOUVELLEMENT 2021

SALARIÉ(E)

SITUATION

PIÈCES À FOURNIR

Nom : _____

Prénom : _____

Matricule : _____

Nature du contrat :

CDI CDD

Date de début de contrat : __/__/__

Date de fin de contrat : __/__/__

**Catégorie administrative du
bénéficiaire :**

Titulaire d'une Reconnaissance de
Travailleur Handicapé par la CDAPH (ex
- COTOREP)

Titulaire d'une pension d'invalidité
(avec réduction des 2/3 de la capacité
de travail ou de gain)

Pensionné de guerre ou assimilé

Bénéficiaire de l'Allocation d'Adulte
Handicapé (AAH)

Titulaire d'une carte d'invalidité

Titulaire d'une rente à un accident du
travail ou une maladie professionnelle
ayant entraîné une incapacité au moins
égale à 10%

Titulaire d'une carte de mobilité
inclusion portant la mention : Invalidité

✓ Votre justificatif de statut de
travailleur handicapé à jour tel que
visé par les dispositions de l'article
L323-3 du Code du travail

Retourner la demande
et les justificatifs à :

HOPPS Group
Mission DEFI Handicap

CS 30 460
13 592 Aix-en-Provence - Cedex 3

Ou par mail :
defihandicap@hopps-group.com